

# AUTOUR DE NÎMES

## BEUCAIRE

### Château : plongée au Moyen Âge

La communauté de communes Beaucaire-Terre d'Argence lance des journées médiévales à la forteresse. La première des 42 dates a lieu dimanche 28.

**BEUCAIRE EN 1270.** Le château de Beaucaire est une nouvelle place forte de la région et du règne de Saint-Louis qui s'achève.

Acta Events, entreprise de spectacles événementiels, propose de revivre cette époque à partir de dimanche 28. "C'est en quelque sorte une visite guidée animée", explique Brice Lopez, directeur d'Acta Events, qui vient de remporter le marché des animations médiévales pour 170 000 € et, ce, pour une durée d'un an renouvelable quatre fois. "Ce château est un outil formidable pour découvrir notre histoire locale et l'histoire du Moyen Âge, indique Juan Martinez, président de la communauté de communes, comme il faut le mériter vraiment pour aller au château et grimper cette multitude de marches, s'il n'y a pas un appel, une animation, les gens ne montent pas jusqu'au château, alors on teste ces journées médiévales".

L'objectif est de déambuler dans le château en se replongeant dans une période importante au plan historique. "Beucaire marque le point de départ de la révolte généralisée du sud de la



France pendant la croisade des Albigeois, appuie Gilles Martinez, docteur en histoire médiévale, chargé de cours à l'université de Nîmes et associé à Acta Events, et bien que cette période des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles soit très sourcee, elle demeure méconnue du grand public. Elle véhicule même de lourds clichés".

**Calligraphie et escrime.** Par exemple, non, les Moyenâgeux ne sont pas tous incultes et illettrés. C'est ce que l'on redécouvre aux ateliers de copie de manuscrits et de calligraphie dans la chapelle. La broderie et le tissage dans la tour polygonale permettent aussi d'aborder l'évolution de la place des femmes au Moyen Âge selon la caste à laquelle elles appartiennent. Dans la Tour ronde, l'on peut s'initier aux jeux médiévaux : jeux de pions, de dames, etc. "Ils avaient aussi une pra-

tique ludique de l'escrime, ajoute Gilles Martinez, le Moyen Âge ne se résume pas qu'à des combats de chevaliers en armure".

Évidemment, l'art du combat a sa place lors de ces journées historiques médiévales. "Lors des démonstrations de combat, on détaille l'équipement, comme le camail", souligne Brice Lopez. Les enfants pourront ensuite s'essayer au combat à l'école des chevaliers. Il y a même un atelier arbalète pour toute la famille en contrebas de la basse-cour. Enfin, durant toute la saison, Acta Events construira une pierrerière, sorte de catapulte primitive du XIII<sup>e</sup> siècle de 4,16 m de haut. Après la présentation de la maquette, dimanche 28 avril, Acta Events s'attaquera à la construction dimanche 5 mai. ■

Caroline Solano - c.solano@gazettedenimes.fr

#### JOURNÉES HISTORIQUES ET MÉDIÉVALES

Tarifs : 8€/adulte, 6€/enfant de 5 à 10 ans, gratuit pour les moins de 5 ans. Ouvert de 10h à 18h. Taverne sur place. Infos : 04 66 59 26 57. Prochaines dates : dimanche 28 avril, dimanche 5 mai, samedi 11 et dimanche 12 mai.

## DE L'AIGOUAL À LA MER

### BEUCAIRE

**Fouilles.** À la demande de la Direction régionale des Affaires culturelles, la communauté de communes Terre d'Argence programme un nouveau chantier de fouilles, en juillet, de l'abbaye troglodytique de Saint-Roman. Cette nouvelle campagne doit enfin permettre de déterminer l'état initial de l'abbaye afin de lancer un grand chantier de restauration. En attendant, sont lancés des travaux de mise en sécurité d'urgence dans la grande salle, sur les piliers de la chapelle rupestre et sur l'arc en ogive de la chapelle pour un montant de 11 160 €.

### GALLARGUES-LE-MONTUEUX

**Temple : la fondation double la mise.** Jusqu'au 11 mai, la Fondation du patrimoine s'engage à doubler les dons concernant le temple protestant de Gallargues-le-Montueux. À chaque euro versé, la Fondation du patrimoine apportera la même somme. Le temple de Gallargues, inscrit au titre des monuments historiques, l'un des plus grands temples du Languedoc (400 m<sup>2</sup>), a déjà bénéficié de 37 000 € pour sa restauration dans le cadre de la mission Stéphane Bern. La première phase de réhabilitation s'élève à 800 000 € et concerne la toiture. Les travaux effectués dès cet automne, la Ville, qui verse 400 000 €, organisera des animations au sein du temple avant d'attaquer la deuxième phase de travaux : 1 million d'euros pour l'aménagement intérieur. Faire un don : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/temple-de-gallargues-le-montueux> ou Association de sauvegarde du temple, 2 rue de la Réforme, 30660 Gallargues-le-Montueux.

### SAINT-GILLES

**Cartels et ballon.** Alors que l'annonce, vendredi 26, des cartels de la Feria de la pêche et de l'abricot de Saint-Gilles promet d'être croustillante, la Ville dévoile d'ores et déjà le parrain de cette 24<sup>e</sup> édition : Renaud Ripart. Attaquant nîmois du Nîmes-Olympique, passionné de taumachie, est d'ailleurs réputé pour ses célébrations de buts en imitant un torero effectuant une passe à la muleta. Le premier parrain de cœur de la Feria, qui aura lieu les 24 et 25 août, assistera à la présentation des cartels vendredi 26 à 19h à la salle Jean-Cazelles.

## VAUVERT

### La Ville veut classer son temple

"AU MOMENT OÙ LE DÉPARTEMENT VIENT D'INTÉGRER NOTRE TEMPLE DANS SES PARCOURS TOURISTIQUES sur le patrimoine protestant et où une association européenne vient de faire de même sur un parcours entre Cévennes et Aigues-Mortes, notre demande de classement tombe à pic", sourit Jean Denat, Maire de Vauvert. Le conseil municipal vient de demander le classement du Grand Temple, situé rue des Casernes, au titre des monuments historiques. Si la demande aboutit, il s'agirait du premier bâtiment classé de Vauvert. Inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 2012, le Grand Temple est une création inaugurée en 1817 de l'architecte

et ingénieur Charles Durand, dont les colonnes sont la marque de fabrique. Le culte et diverses animations ont toujours lieu dans ce temple protestant. Cependant la mairie vient d'engager, pour un montant de 26 000 euros, un diagnostic par un architecte des Bâtiments de France sur l'état du bâtiment. "Notre demande de classement est aussi basement matérielle, souligne Jean Denat, car le classement entraîne des subventions de l'État plus importantes, et même si le temple est en bon état l'on sait qu'il y aura des travaux à effectuer".

Pour Josette Clier, responsable du recensement des monuments historiques pour le

Gard et la Lozère au sein de la Direction régionale des Affaires culturelles, le dossier de classement n'est pas acquis : dès réception de la délibération du conseil municipal, elle étudiera le dossier, puis procédera à une demande de passage en commission nationale. C'est cette dernière qui examinera le dossier et attribuera ou non l'arrêt de classement. "On sait qu'on n'obtient pas si facilement le classement, mais notre temple vaut vraiment le coup, et il est marquant dans l'histoire de l'architecture et de l'architecture", argue le maire, qui prépare en parallèle un dossier de demande de classement de sa mairie. ■ c.s.